

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANSM
Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

Décision DG n° 2015-241 du 27 juillet 2015 portant habilitation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

NOR : AFSM1530521S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);
Vu la décision DG n° 99-79 du 24 novembre 1999 modifiée portant désignation d'un inspecteur de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé;
Vu la décision DG n° 2007-235 du 3 septembre 2007 portant désignation d'inspecteur de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé;
Vu la décision DG n° 2007-299 du 23 octobre 2007 portant désignation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;
Vu la décision DG n° 2013-392 du 24 octobre 2013 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

En application des articles L. 5313-1 à L. 5313-3 et R. 5412-1 du code de la santé publique, sont habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales les inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé dont les noms suivent :

M. Laurent BAUVAL, pharmacien inspecteur de santé publique, à compter du 3 septembre 2015.
Mme Rochanak MIRFENDERESKI, pharmacien inspecteur de santé publique, à compter du 23 octobre 2015.
Mme Manuela BOUTILLIER, ingénieur contractuel, à compter du 24 octobre 2015.
M. Christophe PINCHAUX, pharmacien contractuel, à compter du 4 novembre 2015.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 27 juillet 2015.

Le directeur général adjoint,
F. HEBERT